CONCOURS PAYSAGE, FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE

JURY DÉPARTEMENTAL HAUTE-SAVOIE

- RAPPORT D'ÉVALUATION DU JURY -
ANNÉE 2016

- Commune -

Arbusigny

Nombre d'habitants : entre 1 000 et 2 000

Classement actuel : **0 fleur** 1 fleur 2 fleurs 3 fleurs 4 fleurs

Représentants de la commune :

Maire : RÉMILLON Régine - 04 50 94 50 01

Responsable concours : RÉMILLON Régine - 04 50 94 50 01

Responsable(s) SEV : DUSONCHET Sylvia - 06 15 18 50 10

Membres du jury :

Caroline Bertrand
Antoine Deneuville
Sylvain Rochy

Date et heure de la visite :

Le 20/07/2016 à 10h30

haute savoie
le Département

paysages de nos communes

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire				
Connaissance et prise en compte des exigences du label			✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)			✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement				
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion			✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	✿		✿✿✿/✿✿✿✿	
Présence du végétal toute l'année		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Stratégie de gestion				
Présence et cohérence de modes de gestion	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	✿		✿✿✿/✿✿✿✿	

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Actions vers la population				
Information		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Concertation		✿✿✿	✿✿✿✿	
Animation			✿✿✿/✿✿✿✿	
Promotion du label		✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
*** Actions vers les touristes**				
Information / animation			✿✿✿/✿✿✿✿	
Promotion du label		✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
*** Actions vers les services municipaux**				
Information / concertation / coproduction		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
*** Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public**				
Information / concertation / coproduction		✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	

critères spécifiques

3 / PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Arbres				
Diversité botanique	✿		✿✿✿/✿✿✿✿	
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux			✿✿✿	✿✿✿✿
Qualité d'entretien et mesures de protection		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Renouvellement	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Arbustes, plantes grimpantes				
Diversité botanique	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Qualité d'entretien (taille notamment)			✿✿✿/✿✿✿✿	
Renouvellement	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Pelouses, prairies, couvre-sols...				
Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Qualité d'entretien			✿✿✿/✿✿✿✿	
Fleurissement				
Diversité botanique			✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux			✿✿✿	✿✿✿✿
Créativité	✿		✿✿✿/✿✿✿✿	
Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)			✿✿✿	✿✿✿✿
Qualité d'entretien	✿		✿✿✿✿	

Villes et Villages Fleuris

4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Actions en faveur de la biodiversité				
Connaissance et inventaire		■	★★★/★★★★	
Protection		■	★★★/★★★★	
Amélioration	★	★★/★★★	★★★★	
Sensibilisation		■	★★★/★★★★	
Actions en faveur des ressources naturelles				
Sol (connaissance, protection, valorisation)	★	★★/★★★	★★★★	
Eau (origine et économie de la ressource)		★/★★	★★★	★★★★
Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)		■	★★★	★★★★
Déchets verts (limitation et valorisation)		■	★★★/★★★★	
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	★	★★/★★★	★★★★	
Actions en faveur de la qualité de l'espace public				
Maîtrise de la publicité et des enseignes		★/★★	★★★	★★★★
Rénovation et entretien des façades	★	■	★★★/★★★★	
Effacement des réseaux	★	■	★★★/★★★★	
Intégration du mobilier urbain		★	■	★★★★
Qualité de la voirie et des circulations		■	★★/★★★	★★★★
Propreté		★	■	★★★★

5 / ANALYSE PAR ESPACE

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion				
Entrées de commune		★	■	★★★★
Centre de commune			■	★★★/★★★★
Quartiers d'habitation		★	★★/★★★	★★★★
*** Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion** (critères spécifiques)				
Parcs et jardins			★/★★	★★★/★★★★
Jardins à vocation sociale et pédagogique	★/★★	★★★	★★★★	
Abords d'établissements publics		★	■	★★★★
Cimetières	★/★★	★★★	★★★★	
Espaces sportifs	★/★★	■	★★★★	
Zones d'activité		★/★★	■	
Espaces naturels		★	■	★★★★
Maillages et coulées vertes	★/★★	★★★	★★★★	
Infrastructures de déplacement	★	★★	★★★/★★★★	
Autre espace				

6 / LA VISITE DU JURY

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Présence d'un binôme élu et technicien	■		★/★★	★★★/★★★★
Organisation de la visite		★	■	★★★★
Pertinence du circuit		★	■	★★★★

critères spécifiques : critères à apprécier uniquement si la commune est concernée. *

Pour plus d'information :
www.villes-et-villages-fleuris.com

Ces critères d'évaluation ont été établis en concertation avec les communes et le réseau à travers les enquêtes menées par le CNVVF entre 2009 et 2011. Ils ont été formalisés par un groupe de travail qui a associé des représentants des communes, des départements, des régions et du CNVVF.

© CNVVF

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

POINTS REMARQUABLES

Belle commune au paysage agricole bien préservé. Bon accueil de la part de l'élue présente. Fleurissement de bonne qualité. Centre village qui a fait l'objet d'une réhabilitation réussie, plantation de massifs en pied de mur d'église et vivaces harmonieuses. Travail intéressant dans le cadre des TAP (plantation de jardinières avec les enfants) et mise à disposition d'un potager pour les scolaires. Collaboration avec la MFR de Bonne pour conception et plantation de 2 jardinières par les étudiants en paysage. Projet d'aménagement d'un groupe scolaire en centre village, avec l'appui du CAUE. Actions intéressantes comme le concours du fleurissement et plantation de l'arbre de la COP 21. Présence de le fruitière des bornes sur le village. Zone humide du Chênet géré par la commune en collaboration avec ASTER pour la préservation de la biodiversité.

POINTS À AMÉLIORER

Réduire le nombre de jardinières posés sur les espaces minéraux et privilégier la plantation en pleine terre. Pailler les massifs de vivaces avec des matériaux locaux de préférence, peu couteux (broyat, déchets de scieries) pour garder l'humidité du sol et éviter de trop faire souffrir les vivaces. Poursuivre le travail sur le projet de groupe scolaire et surtout bien anticiper et traiter les espaces extérieurs alentours (projet qui pourrait être présenté au prochain passage du Jury ?). Il serait intéressant, à notre sens, de travailler sur un projet d'aménagement de la zone humide en créant pourquoi pas un parcours sur pilotis, et dans le même temps, projeter de modifier et d'intégrer l'abris existant qui s'intègre mal dans le paysage.

AVIS DU JURY
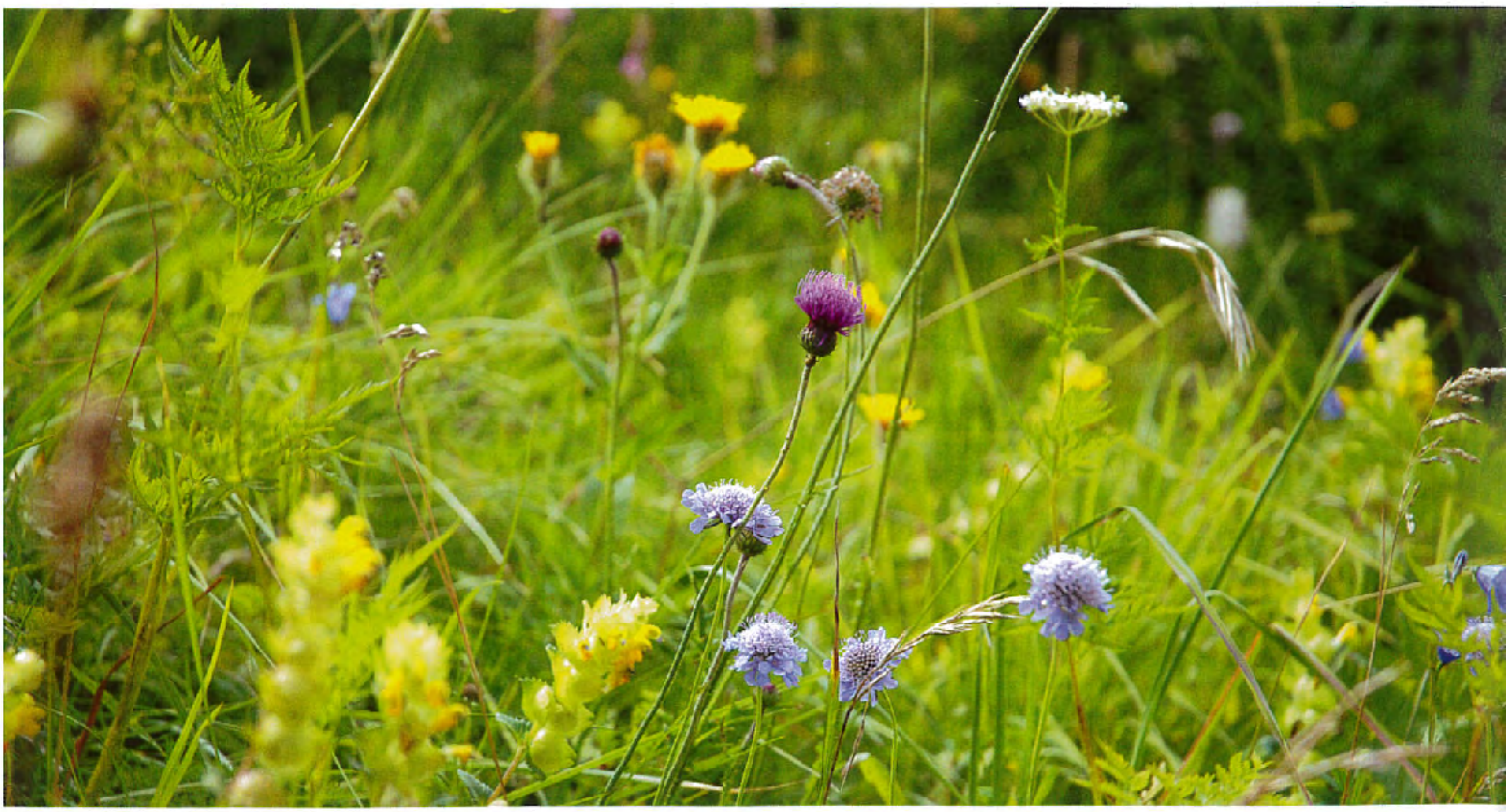
Bel investissement de la commune et élue municipale motivée.
La commune d'Arbusigny pourra prétendre à candidater à l'obtention de la première fleur lorsque les aménagements du futur groupe scolaire seront réalisés.